

Fondation du Fonds de garantie légal de la branche suisse du voyage

Rapport annuel 2016

Table des matières

1. Situation du marché et Fonds de garantie
2. Marche des affaires
3. Evolution du nombre de participants
4. Contrôles de solvabilité
5. Bilan et compte de résultat 2016
6. Secrétariat du Fonds de garantie / Conseil de fondation

1. Situation du marché et Fonds de garantie

Selon le SECO, le produit intérieur brut réel de la Suisse a progressé de 1.3% en 2016. Cette évolution traduit une reprise modérée après le ralentissement provoqué par l'abandon du taux plancher franc/euro au début de l'année 2015. Le domaine de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que le secteur financier ont enregistré un nouveau fléchissement, mais nettement moins important qu'en 2015. Alors que la branche pharmaceutique affiche des résultats décevants, tous les autres secteurs ont stimulé la croissance.

En 2016, le Fonds de garantie de la branche suisse du voyage a assuré pour les entreprises qui lui sont affiliées un chiffre d'affaires total de CHF 4.93 milliards, en recul de 12.7% par rapport aux CHF 5.647 milliards réalisés en 2015. Cette baisse est essentiellement imputable à la démission de participants ayant rejoint leur siège à l'étranger (par ex. ebookers.com SA), d'une part, et à l'adaptation du portefeuille, d'autre part. En effet, la Fondation a accordé plus de poids aux liens avec la Suisse, un point fixé dans les statuts, et commencé en 2016 à contrôler davantage la part des activités destinées aux consommateurs domiciliés en Suisse, ainsi que le respect de l'ordonnance sur l'indication des prix chez les entreprises affiliées.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil de fondation a mis en place une commission financière qui siège régulièrement. Les risques ont été réévalués et les processus d'admission ainsi que de vérification ont fait l'objet d'adaptations. En décembre 2016, le secrétariat a intégré la banque de données développée par ses soins à Microsoft Dynamics. Le contrat portant sur les certificats de garantie basés sur les normes allemandes est arrivé à échéance fin 2016 sans être remplacé.

Après l'expiration du contrat de réassurance actuel avec la compagnie Generali Versicherung AG, Munich, le Fonds de garantie a conclu un nouveau contrat avec la société AXA Assurances SA,

Winterthur. La réassurance couvre les sinistres à hauteur de CHF 6 millions au maximum par année civile, la franchise s'élève à CHF 4 millions.

Marcel Bürgin (Kuoni Voyages SA) a quitté le Conseil de fondation en août 2016 et son poste n'a pas été repourvu pour le moment. Les membres du Conseil de fondation ci-après ont été réélus pour un mandat de trois ans conformément aux statuts: Jacques Lathion (Vice-président), Martin Wittwer (Vice-président), Rolf Besser, licencié en droit, Olivier Dupont, Walter Güntensperger, Rolf Helbling et Heinrich Marti. Till Gontensweiler, licencié en droit, a également été réélu en qualité de président de l'instance de recours indépendante.

2. Marche des affaires

Le Fonds de garantie a vécu une année 2016 positive en termes de sinistres, puisqu'un seul participant s'est vu contraint de déposer le bilan.

- BYZANCE TRAVEL ET TOURS Sàrl, Genève (CHE-109.883.453)
Démission le 27.05.2016, ouverture de la faillite le 26.01.2017
158 consommateurs (paiements pour sinistres à hauteur de CHF 57'257 au total). La garantie déposée se montait à CHF 50'000 et une provision de CHF 10'000 a en outre été constituée au cours de l'exercice 2016.

Dans le prolongement du traitement de cas antérieurs à 2016, les provisions ont fait l'objet d'adaptations. En ce qui concerne WTA-X Travel AG et ARG Viel FERIEN GmbH, Wald, (2015) la provision a été augmentée de CHF 380'722 compte tenu de la situation. Le dossier Palm Travel AG, Cham, (2015) est désormais clos après dissolution de provisions d'un montant de CHF 13'021.

Depuis sa création en 1994, le Fonds de garantie a versé des indemnités à 24'236 clients d'agences de voyages pour un montant total de CHF 16.137 millions.

Au cours de l'exercice sous revue, les provisions pour sinistres potentiels ont pu être augmentées de CHF 128'128.

3. Evolution du nombre de participants

Le nombre de participants est en recul avec 22 démissions et 8 nouvelles affiliations. Par ailleurs, 256 succursales, dont les agences de voyages CFF constituent la grande majorité, ont fermé leurs portes.

1'165 entreprises au total (succursales comprises) étaient affiliées au Fonds de garantie au 31 décembre 2016.

4. Contrôles de solvabilité

Les contrôles de solvabilité systématiquement effectués auprès de tous les participants au Fonds de garantie constituent le volet le plus important de la gestion des risques pratiquée par la Fondation. Au cours de l'année sous revue, les agences et les voyagistes ont fait l'objet d'une analyse et d'un contrôle au moyen d'un nouveau système interne et sur la base de critères de risque clairement définis. Cette vérification a été effectuée pour la première fois avec les nouveaux processus et critères de contrôle. Parmi ces derniers figurent notamment un ratio de fonds propres de 15% au minimum, un actif circulant net positif ainsi que la preuve de l'activité principale en Suisse.

5. Bilan et compte de résultat 2016

Les recettes provenant des contributions annuelles et des taxes d'inscription sont en hausse de CHF 62'523, à savoir de 5.26%. L'émolument pour frais administratifs, en légère baisse par rapport à 2015, a rapporté CHF 135'500.

Les produits des intérêts et des dividendes issus des placements financiers ont baissé de CHF 68'610 (-30.4%) en comparaison avec l'exercice précédent pour se fixer à CHF 157'074. Ce résultat, qui demeure positif au regard de la situation générale en matière d'investissements et du plus faible volume des placements, est essentiellement à mettre au compte de la gestion efficace des dépôts ainsi que de la politique de placement qui a été légèrement adaptée. Alors que les pertes de change réalisées sur les placements financiers, qui sont liées aux fluctuations des cours, s'élèvent à CHF 9'161, les gains de change non réalisés se montent à CHF 37'595.

Les charges totales ont diminué de CHF 94'336 pour s'établir à CHF 1'109'440. Le compte de résultat boucle sur un excédent de recettes de CHF 128'128. Après attribution de cette somme aux provisions pour sinistres, le montant de ces dernières s'élève à CHF 4'862'805 début 2017.

L'organe de révision OPES confirme dans son rapport du 13 juin 2017 que la comptabilité a été tenue en bonne et due forme et qu'elle est conforme à la loi suisse, à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

6. Secrétariat du Fonds de garantie / Conseil de fondation (situation au 31.12.2016)

Secrétariat

Fonds de garantie de la branche suisse du voyage
Etzelstrasse 42, case postale
8038 Zurich

Stefan Spiess (Directeur), Khatia Kosec (Rating Analyst) et
Brigitte Sandhofer (Adjointe administrative)
Tél. +41 44 488 10 70 / Fax +41 44 488 10 71
info@garantiefonds.ch, www.garantiefonds.ch

Conseil de fondation

André Dosé, Président
Jacques Lathion, Vice-président
Martin Wittwer, Vice-président
Rolf Besser, licencié en droit
Daniel Bühlmann

Olivier Dupont
Walter Güntensperger
Rolf Helbling
Heinrich Marti

Fondation du Fonds de garantie légal de la branche suisse du voyage



André Dosé, Président



Stefan Spiess, Directeur

Zurich, le 31 août 2017

Annexe au rapport annuel
Nombre de participants (situation au 31.12.2016)

Année	Admissions	Démissions	Participants	Succursales	Total
2016	8	22	532	633	1'165
2015	15	32	546	889	1'435

Nombre de participants par régions (succursales comprises)

	Participants, succursales comprises	Proportion en %
Suisse romande	242	20.7%
Berne	162	13.9%
Haut-Valais	13	1.3%
Bâle	69	5.9%
Mittelland	101	8.7%
Suisse centrale	110	9.4%
Tessin	22	1.9%
Grisons	24	2.0%
Ville de Zurich	153	13.3%
Canton de Zurich / Nord-est de la Suisse	198	16.9%
Suisse orientale	71	6.0%
Nombre total de participants, succursales comprises	1'165	100%

Faits et chiffres (indications en CHF)

Exercice	2016	2015	2014
Nombre de participants (succursales comprises)	1'165	1'435	1'455
Contributions annuelles	1'231'703	1'166'180	1'107'530
Bénéfices/pertes de cours sur placements (réalisés)	-9'161	61'428	21'321
Bénéfices/pertes comptables sur placements (non réalisés)	37'595	-109'120	48'849
Honoraires du Conseil de fondation (conseils juridiques compris)	101'300	79'040	81'922
Bénéfice d'exploitation	465'828	309'539	533'622
Paiements pour sinistres en faveur de consommateurs/tour-opérateurs	377'700	6'939'769	408'217
Paiements pour sinistres après déduction des prestations de garantie	337'700	5'936'560	157'923
Constitution de provisions pour sinistres	128'128	0	375'698
Dissolution de provisions pour sinistres	0	5'627'019	0
Provisions pour sinistres	4'862'805	4'734'677	10'361'695
Assurance pour gros sinistres	6'000'000	4'000'000	4'000'000
Prestations de garantie spécifiques aux entreprises	55'527'000	54'433'000	54'000'000
Chiffre d'affaires total des participants	4.93 milliards	5.647 milliards	6.249 milliards